

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE L'ASSOCIATION ADENOTHE DU 25 juillet 2020

L'assemblée générale a été convoquée dans les délais légaux.

La réunion a eu lieu dans l'église de Nogent en Othe le samedi 25 juillet 2020, sur les **123 adhérents** à jour de cotisation 2019, 24 étaient présents, 51 étaient représentés. Le quorum étant atteint, l'assemblée pouvait valablement délibérer.

Le président constate une relative stabilité du nombre d'adhérents.

Il évoque la disparition de trois membres au cours des derniers mois :

Félicien ROGER premier membre fondateur en 2002

Jean Louis DEZERAUD membre depuis 2005

Jean LIEBERT membre depuis 2010

Une minute de silence est observée en leurs mémoires.

La séance est présidée par Antoine Gueben. Bernard Letortorec est désigné secrétaire de séance.

Le président remercie l'assemblée, rappelle l'ordre du jour et dépose sur le bureau tous les documents s'y rapportant (Comptes et factures).

Lecture du rapport financier par Bernard Letortorec, Cyrille Baccaccio étant absente excusée (voir document annexe)

Les recettes : 8077,21 €

Les dépenses : 9802,34 €

Actif au 0/01/20 : 31092,52€

L'assemblée approuve les comptes à l'unanimité.

Lecture du rapport moral de l'année écoulée

1 Manifestations culturelles et festives :

Deux concerts : Jazz et musique lyrique

2 Dossier travaux :

Nous avons réalisé en 2019 les travaux programmés dans la deuxième phase d'un plan triennal acté avec la DRAC en 2017, à savoir la réfection totale de deux jambes de force côté sud réalisée au mois de septembre par les Maçons de Troyes qui en ont profité pour restaurer une ancienne plaque tombale et ce gracieusement. Participation ADENOTHE 8500€.

D'autre part un pavage du sas d'entrée à été réalisé par un auto-entrepreneur local pour 820€ alors qu'un premier devis présenté l'année dernière et légitimement refusé par l'assemblée était de 3600€ HT. Cette opération a été intégralement financée par ADENOTHE.

3 Divers

Un projecteur de l'éclairage architectural a été volé et son remplacement est en étude à savoir si le choix de la LED peut être envisagé (problème de chaleur de couleur).

Renouvellement du bureau :

Démission du bureau, Monsieur Bernard Letortorec accepte d'assurer la présidence par intérim dans l'attente du renouvellement du bureau.

Elections des membres du nouveau bureau :

Antoine Guében demeurant à Nogent en Othe est réélu à l'unanimité moins une voix
Président

Cyrille Boccaccio demeurant à Nogent en Othe est réélue à l'unanimité moins une voix
Trésorière

Bernard Letortorec demeurant à Boeurs en Othe est réélu à l'unanimité moins une voix au poste de **secrétaire**

Jacques Eppe est réélu à l'unanimité membre du bureau

Pierre Aubrat est réélu à l'unanimité moins une voix membre du bureau

Monique Verrier est réélue à l'unanimité moins une voix membre du bureau

Sylvie Bernier est réélue à l'unanimité moins une voix membre du bureau

Jérôme Brenot est réélu à l'unanimité moins une voix membre du bureau

Jean Pierre Rosen, webmaster est réélu à l'unanimité moins une voix membre du bureau

Le Président fait part à l'assemblée des projets pour l'année 2020:

Dossier travaux restaurations :

Une nouvelle tranche de travaux est programmée en septembre, à savoir la troisième jambe de force pour un montant hors taxe d'environ 16000€.

D'autre part un devis de 24000€ environ a été présenté et acté par l'assemblée. Il concerne la finition de tous les désordres extérieurs, enduits, chapeau en pierre etc. et sera réalisé en 2021.

Divers

L'église étant régulièrement visitée au cours de l'année et permettant de compter de nouveaux membres nous allons réaliser dans le prochain exercice un panneau dans le sas extérieur résumant l'histoire et le contenu du site.

Étude d'un nouveau système d'éclairage extérieur moins énergivore.

Compte tenu de la situation, toutes les manifestations sont en suspend en attente d'une visibilité de l'évolution sanitaire.

Un budget prévisionnel est présenté pour 2020 :

Dépenses investissement : 12000€

Dépenses fonctionnement : 400€

Recettes espérées : 7500 €

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h, suivie d'un verre de cidre offert par Pierre Aubrat, membre du bureau.

De l'assemblée, il a été dressé le présent procès-verbal signé par le président et le secrétaire.

Le président

le secrétaire